

Cerny Mag'



JUIN - JUILLET - AOÛT 2023

N° 370



*C'est avec beaucoup de joie et d'émotion qu'**Amélie** notre doyenne alsacienne a fêté ses **110 ans**.*

Aujourd'hui résidente à l'Ehpad Degommier, elle est également la doyenne de notre département.

Née au début du 20ème siècle, Amélie a connu la 1ère guerre Mondiale, le naufrage du Titanic et la remise du prix Nobel à Marie Curie...

C'est un évènement exceptionnel et peu courant et il méritait de faire la une de notre Cerny Mag'.

*Bel été
à tous*



MAIRIE DE CERNY
8 rue Degommier • 91590 CERNY • Tél. 01 69 23 11 11
E-mail ► mairie@cerny.fr • Site ► www.cerny.fr
Page officielle (f) ► Commune de Cerny - Groupe (f) ► Mairie de Cerny
(t) ► MairiedeCerny



Présentation brève et synthétique du budget 2023 de la commune

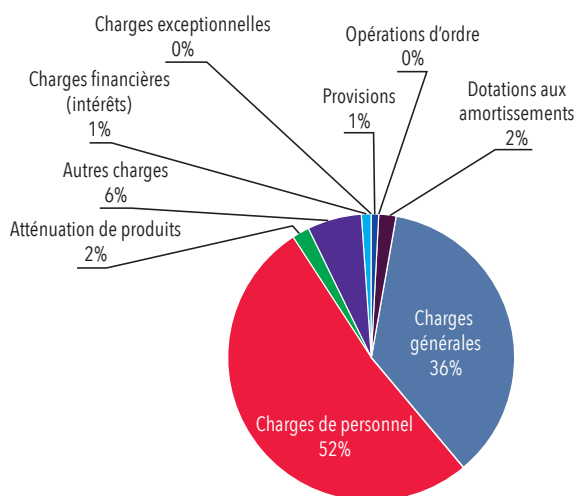
Le budget primitif 2023, d'un montant total de 5 954 341,58 €, a été voté le 13 avril 2023 par le Conseil municipal.

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice 2023.

Par cet acte, Madame le maire, ordonnateur, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses qui y sont inscrites, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

En fonctionnement, les dépenses et recettes cumulées (excédent de l'exercice précédent inclus) s'équilibrent à hauteur de 3 417 407 €



Répartition par chapitre des dépenses totales de fonctionnement 2023 (hors O23)

I - Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à elles-seules à hauteur de 2 925 325,85 euros, soit une progression de 9,72 % par rapport à 2022.

L'augmentation de ces dépenses prévisionnelles s'explique notamment par l'augmentation des dépenses d'énergie et des coûts des matières premières (les dépenses d'énergie sont estimées en progression de 110 % - Les dépenses d'alimentation sont prévues en augmentation de 7 %).

En plus des dépenses courantes, ont également été budgétisés :

- L'acquisition d'un trampoline pour l'école maternelle et du petit outillage pour le service technique
- Le renouvellement des vêtements de travail des agents du restaurant scolaire et l'équipement des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile
- L'organisation d'un séjour en accueil de loisirs
- L'abattage d'arbres, l'entretien des bords de routes
- La réparation du parafoudre et le remplacement de l'horloge de l'église
- La réalisation de places de stationnement (Rue R.Damiot - Rue du Verger et Rue du Moulin à Vent)
- La réparation du système d'arrosage du terrain de football et des alarmes des bâtiments
- La maintenance des poteaux incendie
- L'augmentation des charges de personnel à hauteur de 3,3 %

II - Afin d'équilibrer la section, les recettes réelles de fonctionnement ont donc également été prévues à la hausse (+ 6 %).

Le montant des recettes relatives aux impôts et taxes est prévu à hauteur de 2 619 963 € (+ 12,22 % par rapport à 2022).

Dans ce cadre, les ressources fiscales prévisionnelles s'élèvent à 2 184 404 €. Elles se composent des ressources dépendantes de taux votés par la collectivité (2 138 465 €) et de ressources de compensation consécutives aux dispositions prises par l'Etat (45 939 €)

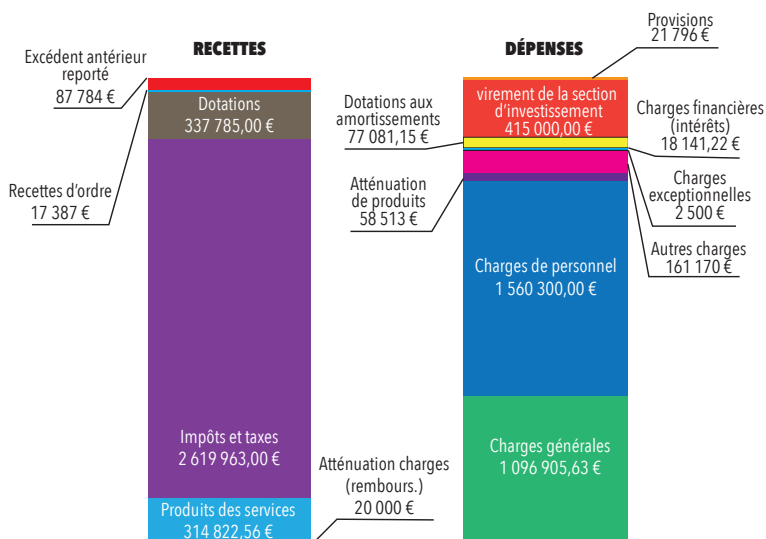
Compte-tenu du produit attendu, les taux d'imposition ont été votés comme suit :

- Taxe foncière bâti : 36,26 % au lieu de 33,18 %
- Taxe foncière non bâti : 59,79 % (sans modification)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,60 %

Parmi les autres recettes, les produits des services devraient augmenter sensiblement (+2,12 %).

Par contre, une baisse des dotations de 18 % est prévue.

Au final, l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement (la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt nouveau). Dans le cadre du BP 2023, cet écart s'élève à 415 000 €.



En investissement, les dépenses (déficit de l'exercice précédent inclus) et recettes cumulées s'équilibrent à hauteur de 2 536 934,58 €.

I - Les dépenses d'équipement prévues en 2023 :

- La poursuite de l'étude de faisabilité de l'école élémentaire
- Les études relatives :
 - aux réseaux de télécommunications en lien avec les travaux d'enfouissement à Montmirault
 - à la sécurisation de l'av. d'Arpajon / RD 449
 - à la restauration du lavoir Saint-Pierre
- L'installation de la wifi dans l'aile de la mairie

Pour 98 067 €

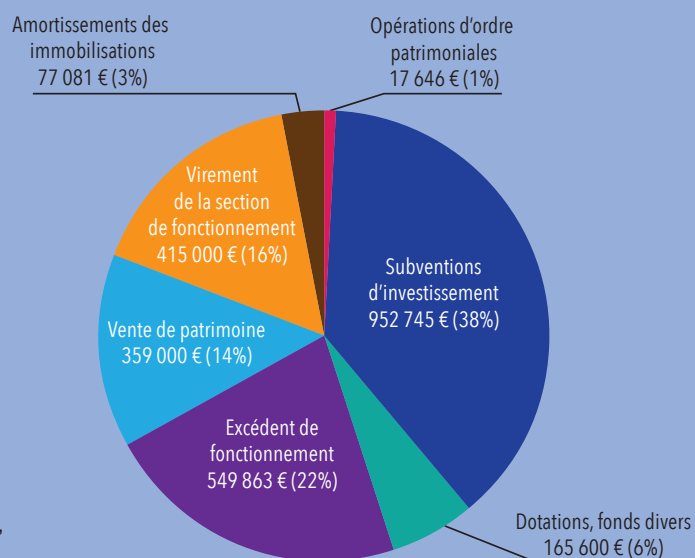
- Le règlement du solde des travaux :
 - de rénovation énergétique de l'aile de la mairie
 - d'enfouissement de réseaux Ch. Vert/Côte Ste-Anne
- Dans le cadre du projet «Chemins et cheminements» :
 - la création d'une passerelle sur le rû
 - la restauration du lavoir
- Pour l'église :
 - la restauration des peintures murales et de vitraux
- Au niveau de la voirie :
 - l'enfouissement de réseaux et la requalification de voiries à Montmirault
 - la réfection de trottoirs
 - l'aménagement de sécurité pour la traversée de la RD191 (au niveau du chemin des Marats) en collaboration avec le Département

Pour 1 726 268 €

- L'acquisition de parcelles :
 - rue du Tanqueux, rue Damiot, Résidence du Château,
 - RD191 en vue de la réalisation d'un aménagement de sécurité,
 - près du rû,
 - pour la régularisation de l'emprise d'un lavoir
- L'aménagement de terrains dans le cadre d'un projet «Chemins et cheminements»
- L'acquisition de nouveaux jeux et la pose de sols souples dans le parc de la mairie
- L'acquisition de panneaux de signalétique
- L'acquisition de matériel technique (débroussailleuse, système d'arrosage goutte-à-goutte, tronçonneuse, une citerne de stockage d'eau et une étuve de maintien en température pour le restaurant scolaire
- L'acquisition de matériel informatique pour la vidéo-projection
- Pour l'accueil de loisirs, le remplacement d'une fenêtre et l'acquisition de stores et de couchettes empilables
- Pour l'aile restaurée de la mairie, l'acquisition de mobilier, d'électroménager, de vidéoprojecteurs et écrans blancs
- Pour les écoles : des équipements de gymnastique et un abri extérieur pour le stockage de matériel pour la maternelle, du matériel informatique pour l'école élémentaire
- L'acquisition de nouveaux outils de communication (bâches et panneaux), de dalles de moquettes pour les manifestations et des équipements de scène

Pour 132 113 €

II - Les recettes pour assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissement



La cession du local situé 1A rue de Longueville et la cession des parcelles situées derrière le centre de secours, chemin des Fourneaux, sont prévues.

VIE COMMUNALE

Etat civil

Ils nous ont quittés

- **Jacques Turc**, le 22 mars
- **Denise Maleine**, veuve Bergamasco le 19 mars
- **André Travert**, le 10 avril
- **Michel Malahieude**, le 16 avril
- **Maud Lévêque**, veuve Haury le 4 avril
- **Jean-Jacques Bonnet**, le 17 avril
- **Michel Peltier**, le 3 mai
- **Marie Perez**, veuve Desportes le 12 mai

Bienvenue !

- **Milo Arranger**, né le 9 mars
- **Lysiane Yahy**, née le 24 mars
- **Luna Guillais Faure**, née le 01 avril
- **Mahé Josse**, né le 17 avril

Ils se sont dit «oui»

- **Maxime Troussicot** et **Julie Kiéfer**, le 8 avril

ENVIRONNEMENT

DEVELOPPEMENT DURABLE

Informations diverses

• L'arbre tombé sur le ru qui empêchait un bon écoulement de l'eau a été coupé par les services du Siarce, et transformé en un banc original et sympathique, sur une idée des services techniques.



• Le 9 juin à 18 h se tiendra une réunion publique animée par le Siarce, réunissant les usagers et les riverains du bassin versant de l'Essonne des communes de Cerny, D'Huisson-Longueville, Leudeville et Vert-le-Grand. Rendez-vous à l'Auberge du Pavillon, 20 Place de la mairie à Vert-le-Grand. L'objectif des réunions de sensibilisation que le Siarce souhaite proposer régulièrement est de pouvoir échanger sur les usages autour

de la rivière, de proposer des conseils précis sur les bonnes pratiques d'entretien, en un mot de permettre une meilleure connaissance de ce milieu fragile.

• Un arrosage goutte-à-goutte a été mis en place début mars au niveau du massif le long de l'école élémentaire. L'objectif est d'économiser l'eau. Or il a déjà été détérioré. Pour répondre à la demande, un passage a été aménagé au milieu du massif afin d'accéder directement à l'école. Merci de l'emprunter au lieu de sauter par-dessus le massif au risque de détériorer de nouveau le goutte à goutte, ce qui a un coût financier mais est aussi un manque de respect pour le travail des agents du service technique.

Nadine-Françoise Maugère

SCOLAIRE / JEUNESSE

Accueil de Loisirs :

ouvert du lundi 10
au vendredi 28 juillet
et réouverture
le lundi 28 août

Enfance / scolaire



Le mercredi 10 mai, les enfants de l'accueil de loisirs inauguraient avec fierté la boîte à livres qu'ils avaient entièrement conçue avec la collaboration de l'association Vir'volt. Après un très beau discours écrit et lu par les jeunes, cette inauguration s'est clôturée par un goûter.

Cette boîte à livres est uniquement destinée aux enfants.

Le lundi 15 mai, les élèves de CM2 de l'école les Hélices Vertes sont partis à Ver sur Mer en classe de découvertes.



Ils ont pu visiter le musée du débarquement, le Mémorial de Caen et beaucoup d'autres choses et également s'amuser en faisant du char à voile.

Trois jours intenses mais les enfants sont revenus le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête.

Service Jeunesse

Ce 2ème trimestre 2023 reste dans l'élan du début de l'année pour le service Jeunesse ! Des activités variées et du dynamisme...

Quelques créations en chocolat pour le début du mois d'avril, une sortie très originale et sympathique durant les vacances de printemps, du sport en mai et la sortie cinéma du mois de juin : les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Les vacances d'été approchent à grands pas et tous les jeunes de la commune sont conviés à venir dialoguer de leurs envies afin de mettre en place un programme d'animation répondant davantage à leurs attentes.

L'équipe du service Jeunesse.



TRAVAUX / SECURITÉ

Côte Sainte Anne et chemin Vert

L'enfouissement des réseaux sur ces deux voies est maintenant terminé et le nouvel aménagement de sécurité des plus vulnérables du chemin Vert est visible. En ce qui concerne l'implantation des emplacements des stationnements publics à disposition des visiteurs, la phase de test proposée validera les emplacements des stationnements. Ces chicanes favoriseront l'abaissement de la vitesse.



Le Conseil Départemental participe au financement de cette opération à hauteur de 266 327 €. Comme sur l'ensemble de notre territoire, les riverains sont invités à stationner leur(s) véhicule(s) sur leur parcelle afin de libérer les stationnements publics aux invités, visiteurs ou autres services à domicile.

Sécurité : Poisson d'avril ?

Que de véhicules rouges et bleus en ce samedi 1^{er} avril dernier : un exercice interservices de sécurité civile était organisé dans notre zone d'activités. Il a permis de mettre en œuvre des moyens de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.



Notre réserve communale de sécurité civile, toute fraîchement créée, a également été sollicitée pour la toute première fois. Une aide à la déviation de la circulation a été mise en œuvre afin de permettre aux pompiers et aux gendarmes de se consacrer aux missions complexes, dangereuses et urgentes.

Chacun y a trouvé ses marques pour une efficacité nécessaire lors d'éventuels prochains événements.

*Rémi HEUDE,
1^{er} adjoint en charge des travaux et de la sécurité*

Appel à candidature pour la réserve communale

Une pandémie, une inondation ou bien une coulée de boue... notre commune n'a pas été épargnée par des événements qui ont nécessité l'investissement, le dévouement et l'engagement de nos administrés.

Constituée de bénévoles, la mission de la réserve communale est d'apporter son aide au maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres
- d'appui logistique et de rétablissement des activités

Si vous souhaitez vous investir et développer cette réserve communale, **merci de vous faire connaître auprès de la mairie avant le 18 juin 2023** afin de pouvoir être invité à la réunion d'information qui suivra le dépôt des candidatures.

*Rémi HEUDE,
1^{er} adjoint en charge des travaux et de la sécurité*



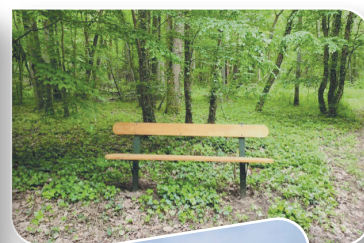
C'est pourquoi, nous avons décidé de créer, par délibération du Conseil municipal du 23 mars dernier, une réserve communale de sécurité civile. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique.

Création, intervention, rénovation...

Les pompes et puits de la commune ont subi un effet home staging (*rénovation) !

Un nouveau banc rénové a été installé dans la zone boisée rue de l'égalité.

Un portique a également été placé en face de la sortie de l'école élémentaire Les Hélices Vertes permettant le passage hors des zones fleuries qui régulièrement étaient piétinées. C'est un beau travail réalisé par les agents du service technique.



TRIBUNE LIBRE : CERNY AVEC VOUS

Le service communication a fait appel aux articles le 04/05 pour une limite d'envoi le 15/05 CERNY le 15/05/2023

Cernoises, Cernois,

Le 13 avril le conseil municipal délibérait sur le budget 2023. A cette séance étaient présents Mme le maire, ses 5 adjoints et 6 conseillers. 5 conseillers de la majorité avaient donné pouvoir et 2 étaient absents excusés. Les 4 membres d'opposition étaient présents.

Il y était présenté les taxes directes locales : Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023

« il est proposé de faire progresser le taux de la taxe foncière 2023 de **3,08%** par rapport à 2022 ». Le résultat du vote a été de 15 voix POUR et 4 CONTRE celles de l'opposition.

Evolution du taux de la taxe foncière (bâti) voté par la commune en

2020	2021	2022	2023
32,11%	32,98%	33,18%	36,26%

Il faut comprendre que les **3,08%** annoncés ne sont pas des pourcentages mais de simples points. Si les **3,08%** sont appliqués au taux de la taxe foncière 2022 qui est de 33,18% on devrait obtenir un taux de **34,20%** pour 2023 et non **36,26%** comme il a été voté. La vérité est que ce passage de 33,18% à 36,26% représente une variation de taux de **9,28%**.

En 2022, une propriété bâtie qui avait une base de 4827€ a eu une cotisation de 1602€ pour la commune va se retrouver avec une cotisation de 1751€. (les bases sont fixées par l'Etat sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé ndlr). L'augmentation 2023 a été donnée par l'Insee : 7,1%. Une bonne nouvelle pour les finances des communes. Nous allons donc subir une augmentation encore plus forte.

L'équipe majoritaire n'aurait-elle pas compris?

Dans le document de 119 pages du budget principal il est écrit à la page 118 (extrait ci-dessous) que la variation du taux sera de **9,28%***

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variations des Bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par Décision de l'assemblée Délibérante (%)	Variations de Taux/(N-1) (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 636 000,00	7,01	36,26	9,28	2 043 614,00	16,94

Rejoignez l'association Cerny avec vous et pour nous suivre Courriel : cernyavecvous91@gmail.com
groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS.

Le groupe d'opposition représenté par Alain Vuitry, Erwan Merlet, Joëlle Vuitry, Alain Pierrot.

ASSOCIATIONS



Les Amis du Foyer Degommier

organise le samedi **3 juin de 12 h 30 à 17 h**
un barbecue géant avec kermesse,
dans les jardins de l'EHPAD.

Cette fête pourra se faire avec l'aide de bénévoles nous aidant à monter les tables et barnums dès la veille (vendredi après-midi et samedi matin)

Se déclarer volontaire au 06 28 71 04 04 ou par mail lesamisdufoyerdegommier@gmail.com.

Merci d'avance ;

Au programme : repas complet en musique et petits jeux. Les bénéfices iront directement au profit des résident(e)s de l'EHPAD.

A bientôt. **Entrée libre**

L'Amicale des Ecoles Publiques de Cerny

Portes ouvertes

vous convie à sa journée portes ouvertes avec présentation de ses nombreuses activités. Nous vous accueillerons le **samedi 3 Juin de 14 h à 18 h** à la Salle polyvalente.

Contact : aepcerny@gmail.com





Les 3C

Cinéma en plein air le vendredi 25 août dans le parc de la mairie

Au programme **Top Gun 2 : Maverick**

Apportez votre plaid et fauteuil et vous pouvez même prévoir votre pique-nique pour profiter de cette soirée conviviale.



A 20 h 45 survol d'un avion F6 et dès 21 h 15 début de la projection.

(En cas d'intempérie, il est prévu un repli au complexe sportif)



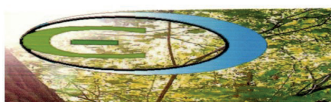
Rallye - Cap sur L'Ardenay

Dimanche 24 septembre, 4ème rallye pédestre gratuit pour tous « CAP SUR L'ARDENAY ».

Rendez-vous à 13 h 30 sur le parking de l'aérodrome Jean-Baptiste Salis.

À l'honneur : les débuts de l'aviation ; l'aérodrome Jean-Baptiste Salis et son musée ; les structures gonflables de Mr Muller - Architecte ; la nature environnante ; l'Ardenay plateau du Cinéma ; un parcours ludique, une compétition en famille.

Pour préinscriptions et questions :
RallyeCernyCapSurLArdenay@gmail.com



Association
Cerny Environnement
Courriel : cerny.environnement91@yahoo.fr

Cerny Environnement existe depuis 2009 et a pour but de sensibiliser nos élus sur l'importance de préserver notre cadre de vie. Pour couvrir un champ plus large, encore, C.E. a obtenu, de la préfecture, l'agrément urbanisme lui donnant compétence pour intervenir en matière d'urbanisme.

De nouveaux défis nous attendent tels que l'étude du nouveau SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France), projet d'une ferme photovoltaïque dans le parc de la SFDM, etc...

Que vous soyez Cernois de plus ou moins longue date, nous espérons que vous avez, comme nous, grand intérêt pour l'évolution de notre village.

Faites la démarche de nous rejoindre et nous serons ravis de recueillir vos remarques et suggestions pour améliorer, avec vous, notre cadre de vie.

Pour tous renseignements : P. GENET, président : 06 74 84 32 88 - C. YVAIN, vice-présidente : 06 87 12 73 40 A. PIERROT : 06 81 47 48 89



L'association la caravane du partage

met en place un atelier mémoire tous les mercredis sur 11 séances de 9 h 30 à 11 h à partir du mercredi 13 septembre 2023 à la salle Auguste-Delaporte.

Cet atelier est présenté par le PRIF et L'association NEO SILVER et en partenariat avec le CCAS de Cerny. L'objectif de cet atelier est de proposer des séries d'exercices adaptées à chaque participant, mobilisant différents types de mémoire et de mémorisation.

Cet atelier est sur inscription au 06 19 08 46 20
Par mail : lacaravedupartage@gmail.com



Dimanche 18/06/2023 à 11h30
L'association Dyali présente son spectacle
"Nougou Mon"
Danses et Musiques traditionnelles d'Afrique de l'Ouest.
Venez passer un moment avec Dyali à partir de 11h à la
Salle Delaporte, 24 rue Damiot, Cerny (91)

Spectacle + buffet

7€ à partir de 13ans
5€ pour les 5-12 ans
Gratuit pour les 0-4 ans

Réservation Helloasso jusqu'au 10/06/2023 inclus

Tarif sans réservation sur place:
10€ à partir de 13ans
6€ pour les 5-12 ans
Gratuit pour les 0-4 ans

Buvette payante sur place

Suivi de son Marché d'accessoires et de tissus africains

association.dyali@gmail.com



La Maison des Part'Âges

Nouveauté à La Maison des Part'Âges **TROC jouets** intérieurs/extérieurs

Vendredi 9 juin - de 14 h 30 à 15 h 30

41 rue de la Pingaudière 91850 BOURAY SUR JUINE
(Maison au fond du chemin)

Vos enfants n'utilisent plus certains jouets, venez les échanger pour d'autres plus adaptés à leurs âges.

A noter aussi :

Portes ouvertes le 16 septembre de 14 h à 17 h

Pour connaître toutes nos activités ou pour tous renseignements : www.lamaisondespartages.fr
maisondespartages@gmail.com - 07 83 97 51 08



Art et corps danse Cerny Gala 2023

Laura FARDEL & ses danseurs donneront 2 représentations, **le vendredi 23 & samedi**

24 juin 2023 dès 20 h 30, au complexe sportif Jean SEGALARD.

Cette année, venez découvrir une fabuleuse histoire entre rêve et réalité, à travers des chorégraphies de qualité, mêlant danse modern jazz et contemporaine, mais aussi théâtre et vidéo.

Ouverture des portes : 20 h

TARIFS : 10 €/adultes et 8 €/enfants moins de 10 ans.

Réservation possible par internet sur :

www.helloasso.com/associations/art-et-corps-danse-cerny/evenements/gala-de-danse-2023

Suivez-nous sur Facebook :

www.facebook.com/dansecerny

Le président,

Jean-Louis MOUCHET : 06 78 57 91 01



AGENDA

Mercredi 7 juin

14 h 30 • Salle Auguste-Delaporte

Théâtre

Caravane du partage

Vendredi 9, samedi 10 & dimanche 11 juin

Voir programme • Salle Auguste-Delaporte

Festival de Théâtre

Les 3C

Samedi 17 juin

16 h • Théâtre mobile

Gang de Requins

Thoris Production

Du 12 au 18 juin

Voir programme • Rues de Cerny et parc de la mairie

5 ans du ptit Cerny

Le Ptit Cerny + associations

Dimanche 18 juin

9 h • Monument aux Morts

Commémoration

La municipalité

Dimanche 18 juin

11 h • Salle Auguste-Delaporte

Spectacle «Nougou Mon»

DYALI

Dimanche 18 juin

16 h • Théâtre mobile

La famille Belier

Thoris Production

Mercredi 21 juin

12 h • Salle Polyvalente

Repas mensuel des anciens

La municipalité

Vendredi 23 juin

17 h / 23 h • Parc de la Mairie

Fête de la musique

Les 3C



Vendredi 23 & samedi 24 juin

20 h • Complexe sportif Jean Ségalar

Festival de danse

Art et Corps danse Cerny

Mercredi 5 juillet

12 h • Salle Polyvalente

Repas mensuel des anciens

La municipalité

Vendredi 7 et 21 juillet

19 h • Parc de la Mairie

Barbecue & Bal

Les 3C & la municipalité

Mercredi 12 juillet

14 h 30 • Théâtre mobile

Mulan

Thoris Production

Judi 13 juillet

23 h • Château de Mesnil voisin

Festivités du 14-Juillet

Les 3C & communes avoisinantes

Dimanche 16 juillet

16 h • Théâtre mobile

Mulan

Thoris Production

Vendredi 25 août

21 h 15 • Parc de la Mairie

Cinéma plein air : TOP GUN

Les 3C

Samedi 9 septembre

10 h / 18 h • Complexe sportif Jean Ségalar

Forum des associations

La municipalité

Samedi 15 & dimanche 16 septembre

Journée

Fête du patrimoine

et inauguration de la maison des associations

